



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal
de la Municipalité d'East Broughton

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'EAST BROUGHTON

SÉANCE ORDINAIRE DU

5 JUIN 2023

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité d'East Broughton tenue au lieu des séances, le **5 juin 2023** à 19 h 30.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Jean-Paul Grondin
Siège #2 - Darrell Paré
Siège #3 - Julie Leblond
Siège #5 - André Roy
Siège #6 - Rénald Drouin

Est absente: Madame Samantha Jalbert Paré

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Jean-Benoît Létourneau. Madame Marie-France Faucher, directrice générale par intérim agit à titre de secrétaire d'assemblée.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le maire donne lecture de l'ordre du jour.

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 - SÉANCE ORDINAIRE DU 1 MAI 2023
 - 3.2 - SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 MAI 2023
- 4 - CORRESPONDANCE DÉFI-VÉLO DAVID NADEAU
 - 4.1 - PLAINTES REÇUES CONCERNANT NOTRE RÈGLEMENT DE NUISANCES 2018-RM-SQ-5-6
 - 4.2 - INSCRIPTION COURS PERCEPTION CRÉANCES MUNICIPALES
 - 4.3 - INVITATION TOURNÉE DE LA PRÉSIDENTE DE UMQ
 - 4.4 - QUESTIONNEMENT SUR L'EAU
- 5 - RAPPORT DES COMITÉS
- 6 - GESTION FINANCIÈRE
 - 6.1 - COMPTES À PAYER POUR LE MOIS DE MAI 2023
 - 6.2 - DÉPÔT DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES CUMULÉS AU 31 MAI 2023
- 7 - DOSSIERS EN COURS

2023-
06-8551



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité d'East Broughton

8 - AFFAIRES ADMINISTRATIVES

- 8.1 - PROMESSE DE VENTE AVEC LE CPE POUR ACHAT DE L'HÔTEL DE VILLE
- 8.2 - POSTE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL
- 8.3 - CONVENTION COLLECTIVE
- 8.4 - REPRÉSENTANT MUNICIPALITÉ D'EAST BROUGHTON, VENTE DES TAXES
- 8.5 - DÉMISSION DE LA CONCIERGE
- 8.6 - BRIGADIÈRE SCOLAIRE
- 8.7 - RENOUVELLEMENT BAIL AVEC BELL MOBILITÉ

9 - LOISIRS ET CULTURE

- 9.1 - ENGAGEMENT PERSONNEL SOCCER ET DU CAMP DE JOUR
- 9.2 - TARIFICATION DU CENTRE DES LOISIRS DESJARDINS POUR L'ANNÉE 2023-2024

10 - TRAVAUX PUBLICS

- 10.1 - RACCORDEMENT TRAVAUX PAMAKA AUX SERVICES MUNICIPAUX
- 10.2 - SOUMISSION PLOMBIER POUR L'INSTALLATION DES COMPTEURS D'EAU
- 10.3 - GRATTE À NEIGE PIVOTANTE ENTRETIEN DES COURS
- 10.4 - ENGAGEMENT D'UN ÉTUDIANT POUR LA SAISON ESTIVALE AUX TRAVAUX PUBLICS

11 - URBANISME

- 11.1 - DÉROGATION MINEURE DM-2023-01 9435-9927 (MATELAS ORTHOPÉDIQUE)
- 11.2 - DEROGATION AFIN DE LOTIR DES TERRAINS SITUÉS RUE LETOURNEAU MARGE AVANT 17,65 M
- 11.3 - DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DE MONSIEUR DODIER

12 - INCENDIE

- 12.1 - ORDRE DE PAIEMENT # 8 ET,9 NOUVELLE CASERNE INCENDIE

13 - ÉTUDE PRÉLIMINAIRE DES COÛTS DE RÉNOVATION LOCAL BIBLIOTHÈQUE

14 - VARIA

- 14.1 - BAIL AVEC JEAN-FRANÇOIS BRETON POUR UN LOCAL À L'ARÉNA

15 - PÉRIODE DE QUESTIONS

16 - PROCHAINE SÉANCE

17 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité d'East Broughton

Il est proposé par le conseiller JEAN-PAUL GRONDIN et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour, tel que lu tout en laissant le varia ouvert.

ADOPTÉE

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 - SÉANCE ORDINAIRE DU 1 MAI 2023

La lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 1 mai 2023 est dispensée, les élus ayant reçu un exemplaire de celui-ci et en ayant pris connaissance avant ladite séance.

Il est proposé par la conseillère JULIE LEBLOND et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 1 mai 2023.

ADOPTÉE

3.2 - SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 MAI 2023

La lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 mai 2023 est dispensée, les élus ayant reçu un exemplaire de celui-ci et en ayant pris connaissance avant ladite séance.

Il est proposé par le conseiller DARRELL PARÉ et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 mai 2023.

ADOPTÉE

4 - CORRRESPONDANCE DÉFI-VÉLO DAVID NADEAU

Nous avons reçu une demande de commandite concernant le DÉFI-VÉLO DAVID NADEAU qui se tiendra le 8 juillet 2023. Comme par les années passées, il est proposé par le conseiller DARRELL PARÉ et résolu à l'unanimité que la municipalité d'East Broughton est fière de commanditer pour l'année 2023 le défi vélo David Nadeau pour un montant 250,00 \$.

4.1 - PLAINTES REÇUES CONCERNANT NOTRE RÈGLEMENT DE NUISANCES 2018-RM-SQ-5-6

Suite à des plaintes reçues qui est applicable par notre règlement 2018-RM-SQ-5-6, Chapitre 2: Nuisances, Chapitre 4 : Paix et bon ordre- propriété privée, Chapitre 5: Bruit et Chapitre 9.

Il est proposé par le conseiller JEAN-PAUL GRONDIN et résolu à l'unanimité des conseillers que cette plainte soit conduite à la Sûreté du Québec étant donné que c'est la sûreté du Québec qui doit constater et faire appliquer ce règlement et c'est aussi la sûreté qui doit donner les amendes en conséquence.

4.2 - INSCRIPTION COURS PERCEPTION CRÉANCES MUNICIPALES

2023-
06-8552

2023-
06-8553

2023-
06-8554

2023-
06-8555

2023-
06-8556



N° de résolution
ou annotation

2023-
06-8557

Procès-verbal de la Municipalité d'East Broughton

Attendu qu'une formation concernant la perception des créances municipales aura lieu les 8 et 22 septembre 2023, de 9h à 12h en visioconférence;

Attendu que Madame Caroline Poulin s'est montrée intéressée à suivre cette formation;

Attendu que cette formation peut-être très utile dans son travail et que les élus sont d'accord à donner de la formation à leurs employés.

Pour ces raisons, il est proposé par le conseiller ANDRÉ ROY et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser Madame Caroline Poulin à s'inscrire à la formation: LA PERCEPTION DES CRÉANCES MUNICIPALES et que tous les frais inhérents à cette formation seront défrayés par la municipalité dont les coûts d'inscription de 330 \$ plus taxes.

4.3 - INVITATION TOURNÉE DE LA PRÉSIDENTE DE UMQ

Attendu que le maire a reçu une invitation de la tournée du président de UMQ, qui se tiendra le mardi 13 juin;

Attendu que le maire sera absent;

Attendu que le pro-maire est disponible afin d'assister à cette rencontre.

Pour ces raisons, il est proposé par le conseiller RENALD DROUIN et résolu à l'unanimité d'autoriser Monsieur Jean-Paul Grondin, pro-maire, afin d'assister à cette rencontre qui se tiendra le mardi 13 juin à St-Georges.

Il est de plus bien entendu que tous les frais inhérents à cette rencontre soient défrayés par la municipalité d'East Broughton.

4.4 - QUESTIONNEMENT SUR L'EAU

La municipalité a reçu une lettre se questionnant sur la couleur de l'eau;

Le directeur des travaux publics est allé rencontrer la personne et il lui a remis des filtres, ce qui a aidé à améliorer grandement la situation.

Les autres questions de la lettre concernent plus un chimiste, ce que nous ne sommes pas.

Les membres du conseil croient que lorsque les travaux de la 10e rue seront faits, plusieurs problèmes aussi devraient être réglés, au dire de l'ingénieur.

5 - RAPPORT DES COMITÉS

Jean-Paul Grondin nous parle de la rencontre à la MRC concernant le transport adapté qui n'est pas encore réglé. Il nous parle aussi d'un nouvel item qui a été discuté à la MRC soit l'insalubrité morbide dans les résidences.

Darrell Paré nous parle du début des camps de jour le 26 juin et aussi du vandalisme par des graffitis au chalet des sports et parc oasis.

Julie Leblond nous donne lecture du bilan incendie du mois de mai.



N° de résolution
ou annotation

2023-
06-8558

Procès-verbal *de la Municipalité d'East Broughton*

André Roy nous parle de la rencontre à la MRC concernant le projet PIL. Rénaud Drouin nous mentionne que nous allons parlé de la bibliothèque un peu plus tard suite à la rencontre des deux conseils municipaux.

6 - GESTION FINANCIÈRE

6.1 - COMPTES À PAYER POUR LE MOIS DE MAI 2023

Attendu que des listes de comptes et de dépenses, datées du mois de mai 2023 ont été préparées ;

Attendu que ces listes ont été transmises aux élus avant ladite assemblée ;

Attendu que des explications ont été données sur les divers comptes à payer ;

Il est proposé par le conseiller ANDRÉ ROY et résolu à l'unanimité d'approuver un montant de 899 529,06 \$ pour pourvoir aux comptes à payer du mois de mai 2023 sous forme de paiements manuels, de paiements en ligne, de paiements directs ou sous tout autre forme que ce soit;

Il y a un compte de 821,50 \$ de Dunton Rainville que les élus demandent une explication celui-ci sera retiré du montant à payer et la directrice générale par intérim Marie-France Faucher va revenir à une séance subséquente avec les explications.

Qu'un montant de 71 327,73 \$ soit affecté aux prélèvements des salaires de mai 2023.

ADOPTÉE

6.2 - DÉPÔT DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES CUMULÉS AU 31 MAI 2023

La directrice générale par intérim, Marie-France Faucher, dépose à chacun des membres du conseil l'état des des revenus et dépenses au 31 mai 2023.

7 - DOSSIERS EN COURS

Le dossier de la CPE via la Caisse

Tous les dossiers avec l'ingénieur pour le développement sur l'eau et les rues

8 - AFFAIRES ADMINISTRATIVES

8.1 - PROMESSE DE VENTE AVEC LE CPE POUR ACHAT DE L'HÔTEL DE VILLE

Attendu que le maire a signé une promesse de vente afin d'acheter la Caisse Desjardins d'East Broughton;

Attendu qu'aucune promesse de vente n'a été signée avec le CPE concernant l'hôtel de ville;

Attendu que les élus recommandent de signer une promesse de vente avec le CPE et demande également que le CPE nous verse un montant à titre de garantie. Les élus comprennent que cette promesse sera conditionnel à la

2023-
06-8559



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité d'East Broughton

garantie par le Ministre de la Famille d'autoriser la CPE.

Il est proposé par la conseillère JULIE LEBLOND et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la directrice générale Marie-France Faucher à demander au notaire Me MARIE-KLAUDE PAQUET ou un autre si elle n'est pas disponible de préparer une promesse de vente pour le CPE et le plus tôt possible.

Il est de plus autorisé que le maire et la directrice générale soient autorisés à signer cette promesse de vente pour et au nom de la municipalité d'East Broughton

ADOPTÉE

2023-
06-8560

8.2 - POSTE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Attendu que le comité de relations humaines a passé les entrevues concernant le poste de directeur général;

Attendu que deux candidates se sont démarquées;

Attendu que les élus trouvent nécessaire de choisir la candidate qui possède le plus, la gestion du personnel ainsi que la réalité d'un conseil municipal.

Pour ces raisons, il est proposé par le conseiller RENALD DROUIN et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité d'East Broughton demande à notre conseiller Marc-André Paré, de leur faire passer à chacune un test physio moteur et suite aux résultats de ce test, le conseil se positionnera.

ADOPTÉE

2023-
06-8561

8.3 - CONVENTION COLLECTIVE

Attendu que le comité de négociation collective a terminé les rencontres syndicat via municipalité;

Attendu qu'une entente de principe est survenue entre les deux parties.

Pour ces raisons, il est proposé par le conseiller DARRELL PARÉ et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité recommande l'entente de principe. Le syndicat va nous revenir après la rencontre avec leurs membres et si le syndicat recommande l'entente de principe, le tout sera signé après une résolution d'acceptation.

ADOPTÉE

2023-
06-8562

8.4 - REPRÉSENTANT MUNICIPALITÉ D'EAST BROUGHTON, VENTE DES TAXES

Attendu que la municipalité d'East Broughton a dû procéder avec la MRC pour la récupération de taxes non-payées des années 2021 et 2022.

Attendu que la MRC procède en vente pour taxes.



N° de résolution
ou annotation

2023-
06-8563

2023-
06-8564

2023-
06-8565

Procès-verbal de la Municipalité d'East Broughton

Pour ces raisons, il est proposé par le conseiller JEAN-PAUL GRONDIN et résolu à l'unanimité des conseillers de nommer Madame Marie-France Faucher, directrice générale par intérim de représenter la municipalité d'East Broughton afin d'encanter à la vente pour taxes, ce qui permettra à la municipalité de recouvrir les montants dûs à la municipalité d'East Broughton. Ce départ d'enchère par la directrice générale par intérim permet que cette vente ne soit pas accordé en bas des coûts encourus.

ADOPTÉE

8.5 - DÉMISSION DE LA CONCIERGE

Attendu que la directrice générale Marie-France Faucher a reçu la lettre de démission de Madame Lee-Anna Parent;

Attendu que le conseil municipal accepte cette démission;

Attendu qu'un appel de service a paru dans le journal afin de combler ce poste;

Attendu que les entrevues auront lieu bientôt.

Pour ces raisons, il est proposé le conseiller ANDRÉ ROY et résolu à l'unanimité des conseillers que la directrice générale par intérim Marie-France Faucher, le pro-maire Monsieur Jean-Paul Grondin ainsi que le directeur des travaux publics soient autorisés à passer les entrevues et que l'engagement suivra son cours normal.

8.6 - BRIGADIÈRE SCOLAIRE

Attendu que nous avons dû remercier Madame Lise Cyrenne comme brigadière scolaire;

Attendu que la directrice générale Madame Marie-France Faucher avait déjà reçu des candidatures par des personnes intéressées à être brigadière.

Pour ces raisons, il est proposé par le conseiller DARRELL PARÉ et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil entérine l'engagement de Madame Diane Paradis comme brigadière scolaire.

8.7 - RENOUVELLEMENT BAIL AVEC BELL MOBILITÉ

Sujet remis prochaine séance

9 - LOISIRS ET CULTURE

9.1 - ENGAGEMENT PERSONNEL SOCCER ET DU CAMP DE JOUR

Attendu que le comité de sélection a effectué toutes les démarches possibles afin de recruter les meilleurs candidats pour le camp de jour et le soccer 2023.

Pour ces raisons, il est proposé par le conseiller DARRELL PARÉ et résolu à l'unanimité des conseillers d'embaucher toutes ces personnes et de leur donner le salaire qui a été établi selon leurs nombres d'années d'expériences.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité d'East Broughton

CAMP DE JOUR

Maxime-Olivier Roy, (coordonnateur 17,25\$/hre)

ANIMATEURS: Laurie Lévesque (16\$/hre), Lucas Bolduc (15,75\$/hre), Kelly-Anne Luneau (15,75\$/hre), Rosalie Laplante (15,50\$/hre) Mia Perron (15,50\$/hre) Marika Roy (15,50\$/hre) et toutes les autres à 15,25\$/hre soient Megan Labrecque, Justine Lepage, Daphnée Mathieu, Mathilde Lachance, Gabriel Lessard, Cédric Perron et Charlie Routhier (aide-animatrice)

SOCCER:

Laurie Lévesque (coordonnatrice 17\$/hre) Justin Routhier (aide-entraîneur 15,25 \$/hre) et les arbitres sont à 20\$/hre soient Loic Maheu, Mathis Lessard, Anthony Vachon et Cloé Gosselin.

ADOPTÉ

2023-
06-8566

9.2 - TARIFICATION DU CENTRE DES LOISIRS DESJARDINS POUR L'ANNÉE 2023-2024

Attendu que la directrice des loisirs, Madame Ann-Rose Roy, a proposé une grille tarifaire de la glace au Centre des loisirs Desjardins pour l'année 2023-2024;

Attendu que les membres du conseil trouvent raisonnable les prix soumis.

Pour ces raisons, il est proposé par le conseiller DARRELL PARÉ et résolu à l'unanimité à l'unanimité des conseillers d'accepter la nouvelle grille tarifaire pour la glace au Centre des Loisirs Desjardins pour l'année 2023-2024.

ADOPTÉE

2023-
06-8567

10 - TRAVAUX PUBLICS

10.1 - RACCORDEMENT TRAVAUX PAMAKA AUX SERVICES MUNICIPAUX

Attendu que les travaux Pamaka veulent se raccorder aux services d'égoûts et d'aqueduc de la Municipalité d'East Broughton, Route 112;

Attendu que la directrice générale Madame Marie-France Faucher et le directeur des travaux publics Monsieur Luc Brunelle ont discuté avec l'ingénieur Monsieur Dave Simard de la firme WSP de la meilleure manière de faire;

Attendu que la directrice générale et le directeur des travaux publics ont rencontré Monsieur André Lachance, président de la cie Travaux Pamaka;

Attendu que l'endroit le plus approprié afin de se raccorder aux services municipaux est à partir du trou d'homme près de la caserne.

En conséquence, il est proposé par la conseillère JULIE LEBLOND et résolu



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal *de la Municipalité d'East Broughton*

à l'unanimité des conseillers d'autoriser la directrice générale de demander à la notaire Me Brigitte Delisle de préparer une servitude avec Travaux Pamaka et il a aussi été entendu avec Monsieur André Lachance, président, que tous les frais inhérents à cette servitude seront à la charge de Travaux Pamaka. Il est de plus entendu que nous acceptons que ce terrain se collecte à notre réseau et qu'aucun autre sur cette même servitude.

ADOPTÉE

**2023-
06-8568**

10.2 - SOUMISSION PLOMBIER POUR L'INSTALLATION DES COMPTEURS D'EAU

Attendu que le directeur des travaux publics a demandé à 5(cinq) plombiers de soumissionner afin d'installer les compteurs d'eau;

Attendu que nous avons reçu la soumission de seulement un plombier.

Pour ces raisons, il est proposé par le conseiller ANDRÉ ROY et résolu à l'unanimité des conseillers d'engager la Plomberie Lacas au taux de 235\$/ par maison, qui comprend la main d'oeuvre et l'adapteur. Le directeur des travaux publics va s'occuper de lui faire débiter les travaux le plus tôt possible.

ADOPTÉE

**2023-
06-8569**

10.3 - GRATTE À NEIGE PIVOTANTE ENTRETIEN DES COURS

Attendu que nous avons reçu un prix pour une gratte à neige usagée pivotante qui servirait à l'entretien des cours des bâtiments municipaux;

Attendu que le directeur des travaux publics a envoyé un employé de garage voir cette gratte quant à savoir dans quel état elle se trouvait;

Pour ces raisons, il est proposé par le conseiller ANDRÉ ROY et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser cet achat au coût de 3 950 \$ plus l'installation environ 1 500\$ à 2 000 \$ qui sera faite par nos employés. Cet achat permettrait de diminuer le coût de l'utilisation de notre machinerie ainsi que du temps d'homme.

**2023-
06-8570**

10.4 - ENGAGEMENT D'UN ÉTUDIANT POUR LA SAISON ESTIVALE AUX TRAVAUX PUBLICS

Attendu que le directeur des travaux publics aurait besoin d'un étudiant afin d'aider dans différents travaux;

Attendu que nous avons déjà engagé cet étudiant et qu'il connaît l'ouvrage à faire.

Pour ses raisons, il est proposé par le conseiller JEAN-PAUL GRONDIN et résolu à l'unanimité d'engager Monsieur Alexandre Gagné au salaire minimum soit 15,25\$/hre afin d'exécuter différents travaux.

11 - URBANISME

**2023-
06-8571**

11.1 - DÉROGATION MINEURE DM-2023-01 9435-9927 (MATELAS ORTHOPÉDIQUE)



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité d'East Broughton

Attendu que la compagnie 9435-9927 (matelas orthopédique) a déposé une demande de dérogation mineure sur sa marge de recul arrière;

Attendu que le comité d'urbanisme s'est réuni et a étudié cette demande qui comporte deux volets: soient rendre la bâtisse actuelle conforme à la marge existante et accepter la reconstruction de la nouvelle partie aux dimensions proposées même si la marge de recul arrière est dérogatoire;

Attendu que la reconstruction aux normes actuelles amputerait une trop grande partie de la bâtisse et compromettrait le bon fonctionnement de l'industrie;

Attendu que le comité d'urbanisme est favorable aux deux volets de cette demande.

Pour ces raisons, et après avoir examiné cette demande, il est proposé par le conseiller ANDRÉ ROY et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la demande de dérogation mineure de la compagnie 9435-9927 en ce qui concerne la marge de recul qui sera de 9,43 m de profondeur au lieu de 12 m et d'autoriser l'ajout d'une nouvelle partie qui sera aussi dérogatoire pour la marge de recul arrière afin de favoriser le bon fonctionnement de cette industrie.

ADOPTÉE

2023-
06-8572

11.2 - DEROGATION AFIN DE LOTIR DES TERRAINS SITUÉS RUE LETOURNEAU MARGE AVANT 17,65 M

Attendu que Monsieur Stéphane Roy a déposé une demande de dérogation mineure afin d'obtenir l'autorisation de lotir des terrains situés sur la rue Létourneau avec une façade de 17,65 m au lieu de 22,86 m comme le stipule le règlement de lotissement;

Attendu que le comité d'urbanisme s'est réuni et a comparé avec d'autres municipalités s'il y en avait avec ses dimensions là et disons que maintenant il y en a de plus en plus.

Attendu que dans notre municipalité la demande de petites maisons est de plus en plus grande.

Pour ces raisons, il est proposé par la conseillère JULIE LEBLOND et résolu à l'unanimité d'autoriser la demande de dérogation mineure de Monsieur Stéphane Roy, président, de lotir 7 terrains afin de construire sept résidences unifamiliales au lieu de cinq dans la rue Létourneau et ces terrains vont posséder 17,65 m au lieu de 22,86 m comme le stipule notre règlement de lotissement.

ADOPTÉE

2023-
06-8573

11.3 - DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DE MONSIEUR DODIER

Attendu que Monsieur Luc Dodier est une personne handicapée qui a fait une demande de dérogation mineure afin d'obtenir un permis de construction d'une galerie munie d'une plateforme élévatrice à son extrémité, lui permettant d'accéder à sa résidence en fauteuil roulant;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité d'East Broughton

Attendu que cette construction serait située dans la partie latérale de la résidence du côté de la 7^e rue Ouest et serait dérogatoire pour la marge de recul avant secondaire;

Attendu que le comité consultatif d'urbanisme s'est réuni et trouve nécessaire que dans sa situation actuelle, monsieur Dodier en a vraiment besoin.

Pour ces raisons, il est proposé le conseiller JEAN-PAUL GRONDIN et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil accepte cette dérogation mineure afin de permettre à monsieur Dodier d'avoir accès à sa résidence sur la partie latérale de sa maison. Une fois la structure construite, il ne restera que 2,17 m de la rue.

ADOPTÉE

12 - INCENDIE

12.1 - ORDRE DE PAIEMENT # 8 ET,9 NOUVELLE CASERNE INCENDIE

Attendu que nous avons reçu les demandes de paiement #8 et #9, concernant la nouvelle caserne d'incendie sur la Route 112;

Attendu que ceux-ci ont été transmises à la municipalité de Sacré-Coeur-de-Jésus pour approbation.

Pour ces raisons, il est proposé par le conseiller ANDRÉ ROY et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder au paiement de ces deux demandes #8 et #9 qui totalisent 642 493,53 \$. Le paiement sera effectué après la réception de la résolution d'acceptation de paiement de la municipalité de Sacré-Coeur-de-Jésus.

ADOPTÉE

13 - ÉTUDE PRÉLIMINAIRE DES COÛTS DE RÉNOVATION LOCAL BIBLIOTHÈQUE

Étude préliminaire des coûts de rénovation du local pour la relocalisation de la bibliothèque

Attendu que la bibliothèque La Bouquinerie à même l'école Paul V1 ferme ses portes et doit déménager obligatoirement en juin 2023;

Attendu que celle-ci doit être relocalisée et que les municipalités d'East Broughton et Sacré-Cœur-de-Jésus ont signalé leur intérêt à continuer à offrir le service;

Attendu qu'une étude préliminaire doit être faite afin de connaître les coûts des travaux de rénovation du local choisi;

En conséquence, il est proposé par le conseiller RENALD DROUIN et résolu à l'unanimité des conseillers que les deux municipalités d'East Broughton et de Sacré-Cœur-de-Jésus défraient pour les coûts de cette étude préliminaire. Une même résolution devra nous parvenir de la municipalité de Sacré-Coeur-de-Jésus.

2023-
06-8574

2023-
06-8575



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité d'East Broughton

ADOPTÉE

14 - VARIA

- Nous avons reçu des demandes afin de couper des arbres sur des terrains. Nous allons demander à l'inspecteur de vérifier les règlements qui s'applique aux arbres et nous demanderons à celui-ci de contacter directement le propriétaire.
- Les élèves de l'école Paul V1 vont parcourir d'aucune rues afin de déposer un petit drapeau qui indiquera: Nous sommes en vacances, l'école est finie le 22 juin environ 200 drapeaux seront déposés. (le maire donne lecture de la correspondance de l'école Paul V1 concernant la distribution des petits drapeaux dans certaines rues d'East Broughton.

2023-
06-8576

14.1 - BAIL AVEC JEAN-FRANÇOIS BRETON POUR UN LOCAL À L'ARÉNA

Attendu que la municipalité a un local devenu disponible à l'aréna;

Attendu que monsieur Jean-François Breton s'est montré intéressé à louer ce local;

Attendu que la municipalité d'East Broughton est disposée à louer le local à 200\$ par mois conditionnel à la location pour 1 an.

Pour ces raisons, il est proposé par le conseiller DARRELL PARÉ et résolu à l'unanimité de demander à la directrice des loisirs madame Ann-Rose Roy de préparer le bail. Cette location débutera le 1 juillet 2023.

Il est entendu que monsieur le maire Jean-Benoît Létourneau et la directrice générale par intérim madame Marie-France Faucher sont autorisés à signer pour et au nom de la municipalité d'East Broughton.

15 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Les citoyens ont posé des questions sur des sujets divers

16 - PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance ordinaire aura lieu le 3 juillet 2023 à 19h30.

2023-
06-8577

17 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller JEAN-BENOÎT LÉTOURNEAU et résolu à l'unanimité de clore la séance à 20h36.

ADOPTÉE



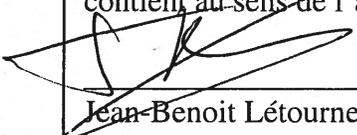
*Procès-verbal
de la Municipalité d'East Broughton*

Jean-Benoit Létourneau
Maire

Marie-France Faucher
Directrice générale par intérim

N° de résolution
ou annotation

Je, soussigné, Jean-Benoit Létourneau, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.



Jean-Benoit Létourneau
Maire

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, Marie-France Faucher, directrice générale par intérim, certifie que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le Conseil de cette séance de la Municipalité de d'East Broughton.

